

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Ville de Questembert
Marché n°2017 - 044

- 1- **Identification de la Collectivité qui passe le marché :** Ville de Questembert – Place du Général de Gaulle – Hôtel de Ville - BP 4014 56231 Questembert Cedex
- 2- **Mode de passation :** Marché passé en application des articles 27 et 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
- 3- **Objet de la consultation :** Acquisition de matériels d'élévation et de levage
- 4- **Caractéristiques de l'opération :**
Le marché n'est pas alloti.
- 5- **Adresse où le dossier de consultation peut être retiré:**
La demande du retrait du DCE pourra être faite par courriel à l'adresse suivante : daf@mairie-questembert.fr
Le dossier sera transmis par mail à titre gratuit et sans caution, dans les 48 heures suivant la demande.
- 6- **Possibilité de renseignements supplémentaires. :**
Jean-Pierre Grimaud - 06 76 39 94 67
- 7- **Date limite de réception des offres : lundi 13 novembre 2017**
- 8- **Adresse où les offres doivent être transmises :** Madame Le Maire, Service « marchés publics », Place du Général de Gaulle – BP 4014 - 56231 Questembert Cedex - Tél : 02.97.26.11.38.

L'enveloppe comportera la mention « Procédure Adaptée / Acquisition de matériels d'élévation et de levage – NE PAS OUVRIR »
- 9- **Délais de livraison :** Les matériels devront être livrés dans un délai de 3 semaines à compter de la date de notification
La notification du marché est prévue semaine 46.
La livraison s'effectuera en une seule fois au Centre Technique Municipal ZA de Kervault 56230 Questembert avec prise de rendez vous au préalable
- 10- **Critères d'attribution :** 1- le prix 60% 2- la valeur technique 20% - Garantie 20%
- 11- **Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès du service « marchés publics » de la ville de Questembert, tél : 02.97.26.04.08 , fax : 02.97.26.54.15**
- 12- **Date d'affichage en mairie de l'avis d'appel public à la concurrence : 27 octobre 2017**

Pour affichage, à Questembert, le 27 octobre 2017

Le pouvoir adjudicateur
Marie Annick MARTIN

Par le Maire empêché,
Le Maire-Adjoint
Pascale HEUDE

